



DEC110408INSIS

Décision portant nomination de Madame MALBERT Nathalie en qualité de chargée de mission.

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Madame MALBERT Nathalie, Professeur des Universités à Bordeaux I est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des structures opérationnelles de recherche du domaine de l'Electronique, les Micro et nanoTechnologies, la Photonique et l'Electromagnétisme.

Pour l'exercice de cette mission, Madame MALBERT Nathalie demeure affectée au laboratoire de l'intégration, du matériau au système - IMS - UMR 5218 - Bordeaux

Art. 2 – Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, Madame MALBERT Nathalie percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Aquitaine.

Art. 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS